

Rapport d'Activités 2016



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
www.developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE
www.logement.gouv.fr

DEAL Guadeloupe

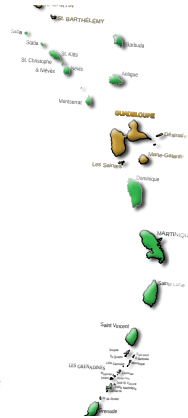
MDDEE

MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Louis REDAUD
0590 41 04 60

ADJOINTS

- **Nicole ERDAN**
0590 41 04 53
- **Jérôme BLANCHET**
0590 99 35 75
 - Coordination administrative et gestion financière
Liliane DIEUPART
0590 99 35 72
 - Données environnementales
Jean-Claude ROMAGNY
0590 99 35 61
- **Pôle Transition Ecologique et Croissance verte**
Nicole ERDAN
0590 41 04 53
 - Agenda 21, PTDD, Eco responsabilité
Chantal DURIMEL
0590 60 40 46
 - Associations, Education au Développement durable
Maryse JUMINER
0590 99 99 90
- **Pôle Évaluation environnementale et Atelier DEAL**
Jérôme BLANCHET
0590 99 35 75



Basse - Terre
BP 54
97102 Basse-Terre cedex

Grande - Terre
ZA la Kann'Opé - Bât G
Dothémare - 97 139 Les Abymes

DEAL GUADELOUPE

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe
Saint-Phy - B.P. 54 - 97102 Basse-Terre - ☎ 0590 99 46 46 - 📠 0590 99 46 47

Directeur Adjoint
Transports - Risques - Ressources Naturelles
Responsable Sécurité Défense
Nicolas ROUGIER / 0590 99 43 20

Directeur
Délégué Territorial adjoint de l'ANRU - Délégué de
Daniel NICOLAS / 0590 99 43 21

**Mission Pilotage
Stratégie et Qualité**
Chrystel SGARD / 0590 99 43 79

FTES

FINANCEMENTS, TRANSPORTS,
ÉDUCATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES

Sylvain PELLETERET
0590 99 46 75

- **ADJOINTS**
Martine WHITE-SINIVASSIN
0590 60 40 12
- **Eric VERGNE**
0590 99 46 27
 - Coordination administrative et gestion financière
Margareth SAINT-JEAN THÉRÈSE
0590 99 46 28
- **Pôle Financements**
Martine WHITE-SINIVASSIN
0590 60 40 12
 - Coordination et Ingénierie financières
Aline VATNA
0590 60 40 17
 - Gestion financement Certification
Patrice GAUQUELIN
0590 60 40 13
- **Pôle Transports**
Eric VERGNE
0590 99 46 27
 - Cellule Départementale Sécurité Routière
Fabrice DOUGLAS
0590 98 90 89
 - Transport Exceptionnel
Dino LATCHOUMAYA
0590 60 40 31
 - Pôle éducation routière
Wilfried LISE
0590 60 40 32
 - BEPECASER et agréments auto-écoles
Marguerite OSSEUX
0590 60 40 43
 - Gestion et contrôle des transports terrestres
Philippe ODÉ
0590 99 43 97
 - Déplacements et observatoire régional des transports
Suzy MELFORT
0590 99 43 63

RN

RESSOURCES NATURELLES

Pascale FAUCHER
0590 99 35 78

- **ADJOINTS**
Fabien BARTHELAT
0590 99 35 63
- **Guillaume STEERS**
0590 41 04 54
 - Coordination administrative et gestion financière
Kelly OSSEUX
0590 41 04 62
- **Pôle Biodiversité**
Fabien BARTHELAT
0590 99 35 63
 - Stratégie et connaissance
Katy BAUCHAUD
0590 99 99 92
 - Biodiversité terrestre, CITES et chasse
Béatrice GALDI
0590 41 04 58
 - Biodiversité marine, et politique de conservation
Méline LAURENT
0590 99 99 91
 - Espaces protégés et Ifrecoar
Alexis BEUDIN
0590 41 05 56
- **Pôle Eau**
Guillaume STEERS
0590 41 04 54
 - Financements et SPEA
Viviane ROSEAU-PONCET
0590 60 41 23
 - Police des prélèvements et Assainissement
Cyril DELHAISE
0590 99 35 69
 - Police des milieux aquatiques
Yolande GALL
0590 60 41 21
 - Police des eaux marines Coord. polices environnement
Muriel REGARD-ALCHAKKIF
0590 60 41 25
 - Politique de l'eau
Catherine BADLOU
0590 99 35 79
 - Qualité de l'eau et DCE
Vanessa MARTIN
0590 99 35 63
 - Hydrométrie
Caroline QUERE
0590 60 41 26

RED

RISQUES ÉNERGIE DECHETS

Jean-François GUERIN
0590 38 03 55

- **ADJOINTS**
Guillaume XAVIER
0590 38 03 60
- **Franck MAZÉAS**
0590 60 40 84
 - Coordination administrative et gestion financière
France-Lise LÉONIDAS
0590 38 03 53
- **Pôle Risques Technologiques ICPE**
Guillaume XAVIER
0590 38 03 60
 - Air, Risques accidentels
Aurore PANIER
0590 38 03 61
 - Déchets
Sandrine MORICEAU
0590 38 03 66
 - Eau sols pollués ESP
Nathalie BOURJAC
0590 38 03 57
 - Carrières explosifs
Françoise FRANCONNY
0590 38 03 58
 - Déclaration / CODERST
Annie JULIANUS
0590 38 03 49
- **Pôle Risques Naturels**
Franck MAZÉAS
0590 60 40 84
 - Gestion de crise
Harold MOUTOU
0590 60 40 15
 - Plan de Prévention des Risques Naturels
Philippe THENARD
0590 38 03 62
 - Plan Séisme Antilles
Françoise VARIN
0590 60 40 85
 - Inondations ouvrages hydrauliques
Aude COMTE
0590 60 40 79
- **Pôle énergie climat sécurité des véhicules**
Philippe EDM
0590 38 03 48
 - Climat - Qualité de l'air
Roger ANNICETTE
0590 38 03 47
 - Réception et contrôle technique des Véhicules
Jean-Paul GENGUELOU
0590 38 03 51

...élégué de bassin
43 21

■ Directeur Adjoint
Aménagement - Construction - Management - Communication
Laurent CONDOMINES / 0590 99 43 42

■ Documentation
Information Interne
Patricia HAUTCASTEL
0590 41 04 50

■ Multimédia
Presse - Coopération internationale
Nady VIAL-CABRERA / 0590 99 46 40
■ Chef de projet multimédia
Aldric N'GUYEN VAN KY
0590 60 40 38

Architecte et Paysage
■ Architecte conseil
·Aline HANNOUZ
04 93 65 23 24
■ Paysagiste conseil
·Yolande GUYOTON
03 84 24 18 23

MRU
MISSION RÉNOVATION URBAINE

Delphine LE REUN
0590 98 32 34

ADJOINTE
·Marie-France CUVILIER
0590 98 32 33

■ Pôle Administratif et Financier
Jacqueline MARIVAL
0590 98 32 31

■ Pôle Prospective
Marie-France CUVILIER
0590 99 32 33

■ Pôle Projets
M... N...
0590 00 00 00

■ Chargé d'opération RUZAB
Alain REUGE
0590 60 40 41

■ Chargé d'opération RUPAP
Pierre TAMBAY
0590 98 97 06

SG
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Adèle VEERABADREN
0590 99 43 17

ADJOINTS
·Nicolas LAPENNE
0590 99 46 92

·Monique GRENOT
0590 99 46 43
■ Bureau administratif
Marie-Denise ARMAND
0590 99 43 57

■ Pôle Ressources Humaines
Nicolas LAPENNE
0590 99 46 92

■ Service employeur
Sylvie DEDIEU
0590 99 43 76
■ Formation /concours
Agnès LARIFLA
0590 60 41 01
■ Médico social
Joselyne ABON
0590 99 43 12
■ Conseiller Sécurité Prévention
Alain ROMAIN
0590 99 43 58

■ Pôle Logistique

■ Logistique Basse-Terre
Catherine HALTEBOURG
0590 60 40 94
■ Logistique Grande-Terre
Guy THOLE
0590 60 40 51
■ Informatique et téléphonie fixe
Rosan DOUARED
0590 99 43 96

■ Pôle Administratif et Financier
Monique GRENOT
0590 99 46 43

■ Chorus /Achats
Christiane BAILLET
0590 99 43 38
■ Patrimoine Immobilier / Mobilier
Denis CERIVAL
0590 99 43 38

HBD
HABITAT ET BÂTIMENT DURABLES

Gauthier GRIENCHE
0590 99 43 40

ADJOINTS
·Sabine KAWAMURA
0590 99 43 44

·M... N...
0590 00 00 00
■ Coordination administrative et gestion financière
Viviane DIJOUX-VALY
0590 99 43 36

■ Pôle Habitat
Sabine KAWAMURA
0590 99 43 44

■ Prospective Habitat
Sabine KAWAMURA
0590 99 43 44
■ Logement locatif
Pascal LE GRAND
0590 99 46 87
■ Revitalisation urbaine et habitat indigne
Joëlle SZUDAROVITS
0590 98 65 85
■ Accession à la propriété et amélioration de l'habitat
Philippe MASUREL
0590 99 43 94

■ Pôle Bâtiment Durable
M... N...
0590 60 40 27

■ Constructions publiques
Jimmy BENJAMIN
0590 60 40 93
■ Qualité et économie de la construction
Marc CLAUDIN
0590 60 40 27
■ Accessibilité et sécurité des ERP
Jérôme VALERIN
0590 98 80 01
■ Soutien à la politique immobilière de l'État
Martial PELLEGRINELLI
0590 99 43 92

PACT
PROSPECTIVE AMÉNAGEMENT ET CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Jean-Pierre ARNAUD
0590 99 43 15

ADJOINTS
·Alexandre BERGÉ
0590 98 91 91

·Armelle GUILLO
0590 99 43 11
■ Coordination administrative et gestion financière
Sylvie CLUZAN
0590 99 46 49

■ Pôle Appui et Gestion des territoires
Alexandre BERGÉ
0590 98 91 91

■ Cellule d'appui opérationnel aux collectivités
Alexandre BERGÉ
0590 98 91 91
■ Gestion de l'espace littoral
Liliane MONTOUT-BEAUPERTHUY
0590 60 41 11
■ Affichage Publicitaire et Police de l'Urbanisme
Marcel NAGERA
0590 98 59 60

■ Pôle Connaissance, Territoires et Paysages
Isabelle VÉRON
0590 99 43 41

■ Données Statistiques
Philippe MOUTY
0590 99 35 62
■ SIG
Frantz DELANNAY
0590 99 43 01
■ Cellule Territoires, Paysages et Sites
Boris DOBRYCHINE
0590 99 46 64
■ Patricia QUERIN
0590 60 41 15

■ Pôle Affaires Juridiques et Urbanisme
Armelle GUILLO
0590 99 43 11

■ Affaires Juridiques
Maït LEOST
0590 99 43 88

■ Planification et Aménagement
Maryline DE COURTEMANCHE DE LA CLEMANDIERE
0590 99 43 87

■ Droit des sols et Fiscalité
Lydia DÉMÉTRIUS
0590 60 40 71

Mise à jour : 10 Oct. 2016



SOMMAIRE

I. SG > 6-7
II. MRU > 8-9
III. PACT > 10-13
IV. HBD > 14-15
V. MDDEE > 16-19
VI. FTES > 20-23
VII. RN > 24-25
VIII. RED > 26-29
IX. CHIFFRES > 30-33
X. Budget > 34-35

Editorial

Ce rapport d'activités 2016 fournira à tous les agents DEAL et à nos partenaires les éléments marquants de notre activité 2016.

Une année particulière avec l'emménagement en juillet dans les nouveaux locaux de Saint-Phy à Basse-Terre.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter nos dossiers thématiques sur Internet
www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

Eau, déchets, logement, énergie, sargasses... et les indicateurs d'activité en fin de ce document.



Daniel NICOLAS
Directeur de l'Environnement de l'Aménagement
et du Logement de la Guadeloupe

Daniel Nicolas

Service Secrétariat Général

Le Secrétariat Général est le service support de tous les services de la DEAL afin de leur permettre d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions.

Outre le bureau administratif, le Secrétariat Général est composé de 9 unités ou entités réparties en 2 pôles : le pôle ressources humaines et le pôle logistique et financier.

Pôle ressources humaines

La DEAL assure la gestion RH de proximité de ses agents et de ceux de la Direction de la Mer (DM) en lien avec les services centraux qui assurent la paie et la rédaction des actes administratifs.

■ formation : les agents de la DEAL ont bénéficié en moyenne de 2,52 journées de formation/agent. Le nombre de journées stagiaire 2016 est de 944,5, dont 818,5 consacrées à la formation

stratégique et 126 à la préparation aux concours (PEC). Les 2 axes de formation prioritaires en 2017 sont la formation des membres du CHSCT en matière de Risques Psycho-Sociaux ainsi que les compétences managériales.

8 agents de la DEAL ont été promus par voie de concours (9 en 2015, 7 en 2014 et 7 en 2013).

■ mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant

compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) et du nouveau dispositif PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations).

■ conduite des promotions : tableaux d'avancement et listes d'aptitude.

■ installation d'un nouveau logiciel de gestion du temps (CASPER).

Pôle logistique et financier

■ organisation du déménagement des différents sites de la DEAL de Basse-Terre vers 1 site unique à St-Phy.

■ face à la restriction budgétaire persistante sur le BOP de fonctionnement 217, passage à une logique de priorisation des demandes.

■ concentration des efforts sur le parc de véhicules de service

(acquisition en 2016 de 2 véhicules hybrides), sur le renouvellement du mobilier des agents (initié fin 2016) ainsi que sur la satisfaction des besoins des agents en matière de fournitures.

■ recherche de nouvelles sources d'économie (poursuite de la baisse du budget de fonctionnement de 9 % en 2017) : meilleure adaptation des forfaits de

téléphonie mobile aux besoins des agents initiée en 2016, mutualisation des frais de fonctionnement avec la DAAF dans le cadre du partage des locaux, aussi bien sur le site de Dothémare que sur celui de St-Phy, développement des activités menées en régie sur le site de Dothémare grâce à la mobilisation de l'équipe pluridisciplinaire du Raizet.

Gestion budgétaire

► **Engagement** : 4 958 908 € ont été engagés sur les 6 BOP régionaux (BOP 113, 135, 181, 203 207 et 217 HT2) et 42 990 912 € sur les 4 BOP centralisés (BOP 123-D971, BOP 174-CLIM, BOP 217-CGDD, BOP 0723-CEED).

► **Paiement** : 7 151 899 € ont été consommés pour les 6 BOP régionaux et 44 373 731 € sur les 4 BOP centralisés (BOP 123-

D971, BOP 174-CLIM, BOP 217-CGDD, BOP 0723-CEED).

► **Interactivité à renforcer** entre le CSPI (centre de services partagés interministériel) et la DEAL dans la gestion des bons de commande chorus.

► **Diminution des dotations** du budget de fonctionnement (BOP 217 HT2) qui a généré 170 000 €

de dettes à reporter sur l'exercice 2017.

Objectif 2017 : diminuer autant que possible la dette à reporter sur 2018 et satisfaire au mieux les demandes des agents (investissements prévus sur le renouvellement du mobilier et sur les véhicules de service).



St-Phy - © DAAF - Juillet 2016



I. SG

Mission Rénovation Urbaine



Terrain de foot Eric GAMBY - Février 2017

En tant que délégation territoriale de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la mission Rénovation Urbaine de la DEAL est chargée du pilotage, de la supervision et de l'administration locale des projets de rénovation urbaine conventionnés avec l'ANRU.

Le préfet est délégué territorial de l'Agence. Le DEAL est délégué territorial adjoint.

La mission supervise notamment les projets de Pointe-à-Pitre et des Abymes, qui conduiront respectivement à des investissements financiers à hauteur de 498 et 513 M€, dont 99 et 78 M€ financés par l'ANRU.

Rénovation Urbaine

L'année 2016 a marqué la poursuite des opérations de rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre et des Abymes. Les derniers engagements financiers ayant été réalisés en 2015, les échéances fixées respectivement en 2020 et 2021, les chantiers se poursuivent et transforment significativement l'image des différents quartiers.

Cet avancement opérationnel se traduit financièrement par un paiement d'importantes subventions : 18 M€ de subventions ANRU ont ainsi été versés en 2016, contre 3M€ en 2015.

D'un point de vue opérationnel, la DEAL continue d'accompagner les collectivités et l'ensemble des maîtres d'ouvrage pour que ces deux projets se concrétisent pour les habitants et les usagers

des quartiers concernés. Les principaux faits marquants pour 2016 sont notamment :

Pour les Abymes : trois équipements principaux ont été livrés, à savoir le centre culturel et sportif du Raizet, les plots commerciaux du Raizet et le groupe scolaire de Grand Camp Parc. Egalement, du point de vue des aménagements, la requalification des voies du Raizet (Bld Marie-Galante et Général de Gaulle) est achevée. Enfin, plusieurs opérations de logements ont été livrées (résidence Fromager (25), Ortolans (18), Peinel (10) et les Fougères (68)). Pour 2017, il est prévu la poursuite des travaux d'aménagement de la concession de Grand Camp (VRD + démolition Résolu et Capitaines 2), avec une livraison attendue des logements

des résidences Pédicette (117), Sapotilles (48), Pégase (87), Simonet (42), Nérée (21), Sonis (30) et P09 Grand Camp (84).

Pour Pointe-à-Pitre : de nombreux projets sont sortis de terre : sur le foncier du stade, les îlots 5 et 6 accueillent 132 logements, dont 60 intermédiaires, ainsi que plusieurs commerces devant la place des Dissidents qui est en cours de finalisation ; sur Bergevin, la résidence Méry Elisée accueille 22 logements sociaux et du côté Henri IV, le chantier de la maison de quartier a débuté.

Plusieurs opérations de logements sont également en cours de livraison en centre ancien : ex-BNP (27), rue Arago (12), rue Dugommier (5)...

Un nouveau programme national de renouvellement urbain

Au niveau national, en 2016, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

a véritablement pris corps avec l'élaboration et la signature de protocoles de préfiguration un

peu partout en France dans des métropoles et agglomérations de toutes tailles.



Pose première pierre de la Maison de Quartier Hermann MACABI - 13 Février 2017

En Guadeloupe, la communauté d'agglomération Cap Excellence a réaffirmé son engagement dans l'élaboration d'un programme de renouvellement urbain sur son territoire en précisant notamment les quartiers qui feront l'objet de son nouveau programme de renouvellement urbain. Cet engagement a également été rappelé lors du FRARU (forum régional des acteurs de la rénovation urbaine) Antilles-

Guyane, organisé en Guadeloupe par l'ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine) en avril 2016.

2016 a été une année de conception et de premières expériences des outils qui assureront l'intégration du projet de renouvellement urbain de Cap Excellence dans le contrat de ville : conseils citoyens, pôle cadre de vie et renouvellement urbain organisé dans le cadre de la journée portes

ouvertes du contrat de ville de la communauté d'agglomération, fin novembre 2016.

La DEAL accompagne Cap Excellence dans la construction de son nouveau programme de renouvellement urbain, dont la première étape se traduira par la signature d'un protocole de préfiguration, dans le courant de l'année 2017.



Inauguration - Tulipe sur le Mail a Man REO - 13 Février 2017

Service Prospective, Aménagement & Connaissance du Territoire



Dispositif de l'observatoire photographique des paysages © Sylvain DUFFARD

Le service prospective, aménagement et connaissance du territoire a été créé à l'occasion de la réorganisation de la DEAL en 2016 à partir de la fusion du service aménagement du territoire et organisation du littoral (ATOL) et du service opérationnel de conseil et d'appui (SOCA) auxquels a été intégrée l'unité statistiques précédemment rattachée à la mission développement durable et évaluation environnementale. Par contre, l'unité en charge de l'accessibilité a été quant à elle rattachée au service habitat et bâtiment durables.

L'organisation du service et la communauté de travail

Fort de 46 agents, le service est structuré en 3 pôles (appui et gestion des territoires / connaissance, territoires et paysages / affaires juridiques et urbanisme), chacun regroupant 3 unités ou cellules. Les agents se répartissent à part à peu près égales sur les sites de Saint-Phy et Dothémare, mais trois agents demeurent basés à Marie-Galante. L'organisation du service a fait

l'objet d'une attention particulière, avec un appui important de l'unité Coordination Administrative - Gestion Financière (CAGF) afin d'éviter notamment des à-coups dans le suivi des dossiers. Le principe de réunions régulières de l'encadrement du service a été acté et mis en place au dernier trimestre 2016 et une sortie de l'ensemble des agents du service en juin a permis de

renforcer les liens au sein de cette nouvelle communauté de travail.

Sans revenir en détail sur l'ensemble des missions du service, quelques dossiers importants méritent une attention particulière dans le cadre de ce rapport d'activités.

L'urbanisme et le droit des sols

A la fin de l'année 2016, 7 communes disposaient d'un plan local d'urbanisme (PLU) opposable ; 14 communes ont arrêté leur PLU, pour la plupart au cours du 2ème semestre, dont deux ont fait l'objet d'un avis défavorable des services de l'État, et 11 procédures sont encore en cours, dont 10 PLU et une carte communale. L'instruction de tous les PLU arrêtés a constitué un travail important pour le service qui a en charge d'une part l'analyse au

regard des règles posées par le code de l'urbanisme et le schéma d'aménagement régional, d'autre part la consultation des autres services et la rédaction de l'avis de synthèse de l'État dans un délai contraint.

L'année 2016 a également été celle du retour à l'application du règlement national d'urbanisme pour les communes qui ne disposaient pas d'un plan local d'urbanisme opposable ou en cours d'élaboration : c'était le

cas pour la commune de Terre-de-Haut. L'unité Droit des sols et fiscalité du service, en plus de ses missions d'instruction des taxes d'urbanisme et des permis de construire délivrés au nom de l'État, a donc dû organiser, en lien avec la commune, les nouvelles dispositions applicables aux décisions d'urbanisme, en l'espèce un avis conforme de l'État sur les actes délivrés par le maire.

Les sites et paysages

Suite à la demande qui avait été formulée par le préfet en 2015, la DEAL a accueilli en février 2016 une mission de M. Jean-Marc BOYER, inspecteur général du développement durable, en charge des sites protégés.

Initialement consacrée au projet d'aménagement de la plage de Grande Anse (commune de Deshaies) dans le cadre du programme OCEAN, cette mission a également permis de faire un point général sur les projets de sites classés portés par la DEAL et de mettre à jour la liste des sites à protéger du département.

Ainsi, les projets de protection du canal des Rotours, des Monts

Caraïbes, de la Grande Vigie et des Portes d'Enfer ont été validés dans leurs principes mais la mission a permis de proposer de nouveaux périmètres pour chacun de ces sites. De même, des propositions ont été faites pour adapter les périmètres des sites classés et inscrits de Grande Anse et Gros Morne, d'Anse à la Barque et de Terre-de-Haut. Ces propositions seront présentées à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites en 2017 et constitueront le cadre de travail du service pour les prochaines années.

L'observatoire photographique des paysages a également vu le

jour en 2016, avec le choix d'un photographe professionnel et la réalisation d'une première campagne photographique selon la méthodologie développée au plan national. Ce travail a été étroitement suivi par un comité de pilotage composé notamment du conseil régional, du conseil départemental, de l'association des maires, de la direction des affaires culturelles. Un premier choix de 90 clichés représentatifs de l'ensemble du territoire et de ses problématiques paysagères a été réalisé ; il sera complété au cours d'une campagne complémentaire programmée en mars 2017.

La gestion du littoral

L'article 27 de la loi n° 2015-1268 du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des outremer (ADOM) prévoit le transfert de la zone urbanisée des 50 pas géométriques aux collectivités de Guadeloupe et de Martinique. Dans l'attente, la loi proroge

l'existence des agences pour la mise en valeur des 50 pas géométriques jusqu'au 1er janvier 2021 avec la possibilité pour les ayants-droit de déposer un dossier de régularisation jusqu'au 1er janvier 2020. Trois étapes sont prévues par la loi pour pré-

parer ce transfert dans les meilleures conditions, la première consistant à élaborer un document stratégique d'aménagement et de mise en valeur de la zone des cinquante pas géométriques qui doit être adopté par l'État et le Conseil régional au

plus tard le 1er janvier 2018.

Pour préparer ces échéances, plusieurs réunions de travail ont été organisées avec l'Agence des 50 pas géométriques et les autres partenaires concernés. De plus, afin d'accélérer le processus de régularisation des occupations sans titre dans les zones urbaines et d'urbanisation diffuse des 50 pas géométriques, un nouveau dispositif d'instruction des demandes a été mis en place en 2016. Ce processus,

qui s'appuie sur une commission inter-services (COMIS) renouvelée et élargie et un comité technique qui prépare les décisions de la COMIS, a permis de recentrer le rôle de la DEAL sur la co-instruction des demandes en abandonnant progressivement des tâches purement administratives sans véritable valeur ajoutée pour le service.

La création du sentier littoral sur les communes du Moule et de Saint-François a connu les pre-

mières avancées concrètes avec l'établissement, dans ces communes, de la servitude de passage des piétons sur le littoral qui permet de déployer un itinéraire continu quelle que soit la nature de la propriété foncière. Le travail préalable à la réalisation de l'enquête publique nécessaire pour créer la servitude a également été réalisé sur le territoire des communes du Gosier, où l'enquête publique sera réalisée début 2017, et de Sainte-Anne.

Évolution d'un quartier de Basse-Terre



AVANT - Montée du «Galisbé» - vue du Pont Bernus © Archives départementales

Les actions transversales

Pour conclure, on rappellera que ce nouveau service, de par son approche territoriale, est porteur de démarches transversales à l'ensemble de la DEAL.

Il apporte ainsi son appui dans l'ensemble des domaines juridiques traités par la DEAL, y compris les questions de personnels, dans la production cartographique et l'analyse des données statistiques, notamment en ma-

tière de logement, de transports, de déchets.

Il assure également l'animation et le secrétariat de l'atelier DEAL qui permet à un rythme bimensuel d'assurer un échange d'informations entre les services techniques de la DEAL sur les différents projets d'aménagement en cours d'instruction ou de réalisation. Il assure dans ce cadre la coordination interne sur plusieurs

dossiers importants, notamment la construction du futur centre hospitalier universitaire et l'aménagement du front de mer du bourg de Baie-Mahault..

mise en évidence par l'observatoire des paysages



DE NOS JOURS - Montée du «Galibé» - vue du Pont Bernus © S. DUFFARD

Service Habitat et Bâtiment Durables



Logements Providence - Abymes

La DEAL poursuit son engagement en matière de construction

La DEAL poursuit son engagement en matière de construction et de qualité du bâti au service des administrations et des citoyens :

■ 12 projets suivis représentant 60 millions d'euros (DEAL, CREPS, rectorat, parc de Guadeloupe...). Cette activité devrait prendre fin en cours d'année 2017. Les agents de la DEAL ont emménagé sur le site de Saint-Claude en milieu d'année.

Engagement des premiers travaux (1ère année sur 9) pour

améliorer l'accessibilité des bâtiments de l'État, portant sur 7 bâtiments. Le programme de travaux est estimé à près de 2,5M€, à mettre en oeuvre d'ici fin 2024. Analyse des consommations de 163 bâtiments.

■ le service accueille désormais les missions de contrôle et d'instruction des règles d'accessibilité pour les établissements recevant du public, et assure l'instruction des dossiers d'agenda d'accessibilité programmée et la participation aux commissions d'acces-

sibilité.

La mission de contrôle du respect des règles de construction se poursuit avec 22 contrôles notamment sur l'aspect parasismique. Au-delà de ce volet réglementaire, le travail technique se poursuit avec les bureaux du ministère pour définir des référentiels pour les DOM. 2 études ont également été financées dans le cadre de la recherche de filières de matériaux bio-sourcés locaux pour l'isolation des bâtiments.

La DEAL a largement oeuvré pour mettre en place une cellule économique régionale du bâtiment public.

Cette action devrait se concrétiser en 2017 et apporter à la filière d'une part un outil de connaissance sur la commande publique et, d'autre part, un lieu de partage et de travail sur des sujets techniques tels que l'organisation d'une filière de traitement des déchets amiantés du BTP.

En matière de logements sociaux, l'action de la DEAL est guidée par l'accord régional de Guadeloupe pour le plan logement outremer. Ce dernier définit un objectif de plus de 200 logements par an (nouveaux et amélioration) et explore tous les outils sur lesquels l'État peut

et doit se mobiliser : faire émerger les outils de planification du logement, mobiliser le foncier, financer les logements et mobiliser les partenaires, promouvoir le renouvellement urbain, résorber l'habitat indigne...

Financement de logements locatifs sociaux neufs, et de l'amélioration du parc public

Dans ce cadre, le service HBD s'est mobilisé en premier lieu sur le financement de logements locatifs sociaux neufs, et sur l'amélioration du parc public.

L'année 2016 a ainsi permis des avancées significatives avec :

- l'attribution de 31,8 millions d'euros de subventions aux organismes de logements sociaux du département pour la construction de 1116 logements locatifs so-

ciaux, et 1,1 million pour l'amélioration de 226 logements locatifs sociaux.

Ces subventions représentent un investissement global de près de 172 millions d'euros de travaux et honoraires divers directement injectés dans l'économie locale.

Le service intervient par ailleurs sur le parc privé en favorisant l'accession sociale et très sociale et en amélioration de l'habitat :

- l'aide à l'accession à la propriété et à l'amélioration du parc privé a permis de mobiliser 8,2 M€ au profit d'environ 471 ménages modestes dont 293 sont entrés dans le dispositif partenarial avec la Région et le Département afin d'obtenir tous les cofinancements nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Outils de planification et libération du foncier

L'année 2016 est également marquée par un investissement accru sur les outils de planification et sur la libération du foncier, actions indispensables pour la réalisation future de logements sociaux :

- concernant le foncier, nous avons appuyé et organisé la cession d'un terrain de l'État sur la commune de Saint-Claude et travaillé sur deux autres cessions pour un total d'une quinzaine d'hectares. La DEAL s'est égale-

ment rapprochée de l'établissement public foncier de Guadeloupe par une participation aux études d'identification des dents creuses et du bâti délaissé dans les centre-bourgs.

- concernant la planification, la DEAL a contribué à l'avancée des Plan Locaux de l'Habitat des communautés d'agglomération de Cap Excellence et Nord Grande-Terre. Elle a également terminé la définition du cahier des charges des plans intercommu-

naux de lutte contre l'habitat indigne à partir des diagnostics réalisés dans le cadre des contrats de ville.

Enfin, l'effort de résorption de l'habitat indigne est maintenu, par une poursuite des opérations engagées (une quinzaine) à travers le paiement de plus de 9 millions d'euros et l'engagement de 1,5 millions, permettant la livraison de 140 logements.



Logements Morin - Saint-Claude

Mission Développement Durable et Évaluation Environnementale

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Forum EEDD à Baie Mahault - Mars 2016

La Mission Développement Durable et Évaluation Environnementale (MDDEE), avec en son sein le pôle dédié à la transition écologique, a assuré la promotion des nouvelles dispositions relatives au développement durable : la Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable (SNTEDD) 2015-2020 et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030.

Son action s'est inscrite dans un contexte favorable marqué par :

- l'année de la présidence de la COP21 assurée par la France (janvier à novembre 2016) ;
- la première année de mise en œuvre de la loi Territoire Energie Positive pour la Croissance Verte ;
- la signature en janvier 2016, par l'ONU des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Les interventions de MDDEE ont porté sur l'amplification des dynamiques innovantes en faveur de la transition écologique par l'organisation, le soutien ou la participation à diverses initiatives :

L'animation actions after COP21 : Jeunes et association des élèves ingénieurs de Guadeloupe.

La déclinaison de la SNTEDD 2015-2020 (mission d'ambadrice) et des ODD 2016-2020

■ mise en place d'ateliers conduits dans les communautés de communes. L'opération a débuté en juillet 2016 avec la CANGT qui a choisi de mettre le cap sur « l'agro transformation ». Un modèle économique mis en débat à l'occasion du 52ème Congrès de la Caribbean Food

Crops Society (CFCS) qui s'est également tenu en juillet et auquel MDDEE a contribué.

■ la mission a par ailleurs porté

sa contribution à l'étude Karibati sur les « matériaux biosourcés » dans son approche territoriale de l'économie circulaire.

■ organisation de la « nuit de l'orientation » avec les chambres consulaires.

L' Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) & volet associatif

Participation au 3ème Forum pédagogique EDD (17-18 mars). Ce forum a été l'occasion de valoriser les meilleurs projets portés par les élèves et de faciliter les échanges entre la communauté éducative et la DEAL.

En outre, nous avons contri-

bué à promouvoir la dimension « sciences participatives de l'EEDD » à travers plusieurs projets portés par des acteurs engagés :

■ le LPO de Port-Louis où les étudiants affûtent leurs connaissances sur l'observation de l'évo-

lution des algues sargasses, le projet « archipel Guadeloupe, terre de pollinisateurs », - les ateliers de l'économie circulaire avec les collèges sur une approche benchmarking avec l'île de la Dominique sur les modes de consommation.

L'économie verte : économie circulaire, économie sociale et solidaire

MDDEE a pris l'initiative de concevoir une plate-forme de recensement des initiatives en faveur de l'Économie Circulaire, sociale et solidaire en Guadeloupe. La présence d'un agent aux compétences techniques spécifiques a permis de s'affranchir des volets complexes de réalisation. Il convient maintenant de passer à la phase de test avec

un public plus large qui nécessite de faire appel à un hébergeur. La démarche est bien engagée et se poursuit pour une mise en ligne programmée mi 2017.

On peut noter également l'implication de la mission dans les appels à projets (AAP) lancés, soit par le ministère des outre-mer soit par le CGDD ou par les autres plateformes. Elle a en effet

contribué au comité de gestion piloté par la Sous-Préfète dans le cadre de l'analyse des dossiers relevant de l'appel à projets de l'Économie Sociale et Solidaire.

MDDEE a été lauréate AAP du CGDD pour la proposition de création d'un Comité Régional de Transition Ecologique (CRTE).



COP Guadeloupe - université des Antilles restitution - janvier 2016

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Depuis 2011, l'activité liée à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes est mise en œuvre par la DEAL. Elle consiste à instruire les demandes d'examen au cas par cas préalable à une étude d'impact, d'avis de l'Autorité environnementale (Ae) sur les études d'impact et les évaluations stratégiques environnementales, et de cadrage préalable des projets, plans et programmes.

Localement, l'Autorité environnementale est représentée par le préfet de région pour les projets et, depuis juillet 2016, par la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) pour les plans et programmes.

Des avis de l'AE dominés par les PLU

L'activité de l'Ae se stabilise depuis 2014 en nombre de dossiers instruits (51). En revanche, l'année 2016 a été marquée par une sur-représentation des demandes d'avis de l'Ae pour les PLU, du fait des dispositions de la loi Alur qui rend les POS caduques au plus tard le 26 mars 2017. L'année 2016 a également été l'année de la réforme de l'Autorité environnementale avec la création des MRAe, compétentes localement sur les plans et programmes.

Le nombre de dossiers cas par cas reçus s'élève à 29 en 2016. Comme les années précédentes, les dossiers liés à une demande de défrichement restent majoritaires. Trois demandes ont donné

lieu à un arrêté préfectoral prescrivant une évaluation environnementale. Elles concernent la construction d'un lotissement à Vieux-Fort, la réalisation d'un hangar sur la plate-forme aéroportuaire de Grand Case à Saint-Martin et le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Claude.

Le nombre d'avis de l'Ae stagne entre 2015 et 2016, pour s'élever à 22 dossiers reçus. En revanche, le nombre de plans et programmes soumis pour avis a presque doublé en un an, du fait des échéances imposées par la loi Alur aux anciens documents d'urbanisme (POS). Ainsi, en 2016, l'Autorité environnementale a reçu 10 PLU et le Plan de prévention et de gestion des dé-

chets non dangereux (PPGDND). 8 de ces 10 PLU ont fait l'objet d'un avis de la MRAe qui constitue, depuis juillet 2016, la nouvelle Autorité environnementale locale pour les plans et programmes.

Concernant les PLU reçus pour instruction, l'Ae retient que la plupart des évaluations environnementales restent largement perfectibles, du fait notamment de l'absence de mise en œuvre d'une méthodologie appropriée par les communes. De ce fait, rares sont les PLU dont l'évaluation permet d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les documents d'urbanisme.

La création de la Mission régionale de l'Autorité environnementale

Le décret du 28 avril 2016 portant réforme de l'Autorité environnementale vise à renforcer l'indépendance des décisions et avis rendus par les autorités environnementales locales sur les plans et programmes. Il crée les Missions Régionales d'Autorité environnementale (MRAe),

formations du Conseil Général de l'Environnement et de Développement Durable, composées de membres permanents du CGEDD et de membres associés, alors que ces missions étaient exercées jusque-là par les préfets de bassin, de région ou de département selon les plans et pro-

grammes.

La MRAe Guadeloupe se compose de deux membres du CGEDD et de deux personnalités locales. Une convention, passée entre la MRAe et la DEAL, fixe les conditions dans lesquelles la DEAL apporte son appui à la MRAe.



Canal Grande-Terre

Service Financements, Transports, Éducation et Sécurité routières



Gare routière Basse-Terre © DEAL - novembre 2016

Le service FTES est chargé de contribuer à la politique locale de transport, de mettre en œuvre les politiques d'éducation et de sécurité routières, et d'assurer le contrôle des transports terrestres et la tenue des registres de transporteurs. De plus, il coordonne la mise en œuvre au sein de la DEAL des financements européens et nationaux.

PÔLE TRANSPORTS

Gestion et Contrôle des Transports Terrestres

En 2016, le travail de professionnalisation du secteur des transports routiers de marchandises et de voyageurs s'est traduit par une nette diminution du nombre d'entreprises défaillantes. L'année 2016 a été marquée par de nombreuses rencontres avec les représentants de la profession des transporteurs de marchandises (bétonniers, BTP, canniers...), de voyageurs (Taxis, VTC, occasionnels) et les représentants des donneurs d'ordre. Ces échanges ont conduit à :

- un meilleur échantillonnage des contrôles routiers dans ces secteurs, contrôles réalisés plus

efficacement grâce à l'acquisition en août 2016, d'un nouveau fourgon entièrement équipé pour le contrôle et la pesée des véhicules,

- la pré-saisie du Comité National Routier en vue de réaliser en 2017 une étude sur le coût de revient du transport en Guadeloupe,
- la signature d'une convention "pour un transport exemplaire" entre les représentants de l'État, des transporteurs et des donneurs d'ordre pour la construction du nouveau CHU des Abymes.

Par ailleurs, l'accompagnement

et le contrôle des organismes agréés pour dispenser les formations de chauffeur poids lourds et l'organisation des examens de gestionnaires d'entreprises de transport routier, se sont également poursuivis.

Enfin, une mission de coopération entre les services Transports des DEAL de Guadeloupe et de Martinique en octobre 2016 a été l'occasion d'échanges très fructueux sur les problématiques de mobilité, d'éducation et de sécurité routières entre ces deux services.

Déplacements et Observatoire Régional des Transports (ORT)

L'unité a confirmé son rôle de conseil et d'appui auprès des autorités organisatrices de la

mobilité, notamment en matière d'organisation de transports urbains, de réduction des

pollutions sonores (élaboration de Cartes Stratégiques du Bruit, Plans de Prévention du Bruit dans



Nouveau terminal régional - © aéroport

l'Environnement) et de suivi des grands projets structurants pour le territoire (TCSP, Volcano park, ...).

Elle a émis des avis sur des projets d'aménagement, les documents de planification et stratégiques (programmation pluriannuelle de l'énergie par exemple).

Par ailleurs, deux études ont été lancées par l'Observatoire Ré-

gional des Transports (ORT) en partenariat avec l'Ademe et le conseil régional (Desserte maritime inter-îles en Guadeloupe - Faire de la Guadeloupe un archipel autonome énergétiquement dans le domaine des transports et de la mobilité). A ce titre, outre l'organisation d'une matinée-débat en faveur de la voirie pour tous (Plan d'Actions pour les Mobilités Actives), à l'intention

des collectivités, l'unité a réalisé une publication annuelle relative à l'immatriculation des véhicules routiers neufs en Guadeloupe.

Enfin, elle a apporté une assistance technique à la DEAL et à la DAAF dans l'élaboration de leur Plan de Déplacements Inter-Administration, mais aussi à la Préfecture dans le cadre de l'étude économique sur la filière carburant en Guadeloupe.

Cellule Départementale de Sécurité Routière (CDSR)

En 2016, après une baisse significative du bilan de l'accidentalité en 2015 atteignant un plus bas historique de 40 tués sur les routes de Guadeloupe, la mortalité est repartie à la hausse avec 57 décès dont 65 % d'usagers vulnérables (deux roues et piétons).

Le travail de prévention mené par la CDSR accompagnée de son réseau de 66 intervenants départementaux de la sécurité routière, de deux chargés de missions et d'un ensemble de partenaires associatifs et institutionnels, a été renforcé avec la mise

en oeuvre de plus de 70 actions de sensibilisation en 2016, dont près de la moitié dans les établissements scolaires. Les thématiques telles que les risques routiers professionnels, la vulnérabilité et la visibilité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, deux-roues motorisés, seniors) se sont développées en 2016 et seront encore au coeur des orientations en matière de sensibilisation en 2017.

En parallèle, les campagnes de sensibilisation se sont intensifiées via les médias traditionnels (télé, radio, presse écrite),

les panneaux d'affichage 4X3, et par la diffusion télé des nouveaux supports créés localement. Accompagnées par la page facebook « Sécurité routière Guadeloupe » se faisant le relais de l'accidentalité locale, ces campagnes ont représenté un coût de 45 000 euros.

Ces actions pourront être complétées l'année prochaine par la réactivation des enquêtes après accident à la suite de la formation de 15 enquêteurs techniques de sécurité routière en septembre 2016 à la DEAL. Ces personnes seront chargées d'analyser en



Journée régionale de la Sécurité Routière

2017 au moins 3 cas d'accidents graves ou mortels dont les circonstances sont imprécises.

En matière de transport exceptionnel, la mission rattachée à la CDSR permet l'instruction chaque année de plus d'une centaine

de demandes d'autorisation déposées par des entreprises dans le but de faire circuler des ensembles routiers (véhicules, remorques...) dépassant les limitations de poids et/ou de longueur et/ou de largeur prévues

par le code de la route. En 2017, le CEREMA accompagnera les pétitionnaires et les acteurs locaux dans leur démarche de demande de transport exceptionnel en organisant une formation d'une semaine sous l'égide de la DEAL.

Éducation routière

L'unité est chargée de l'organisation des épreuves théoriques et pratiques du permis de conduire. En 2016, elle a organisé 6067 épreuves théoriques générales (code de la route) et 5830 épreuves pratiques du permis de conduire.

Le Pôle a mis en œuvre l'externalisation de l'examen du code de la route au profit de deux organismes agréés (La Poste et SGS) en Guadeloupe, et l'ouverture de

neuf centres d'examen pour les épreuves théoriques. Ainsi, depuis le 16 décembre 2016, seuls les examens théoriques pour les non francophones, sourds et mal entendants restent organisés par la DEAL.

En 2016, les délais moyens de passage du permis de conduire (épreuve pratique) étaient plus courts en Guadeloupe que sur le territoire national (69 jours en Guadeloupe contre 90 jours pour

la moyenne nationale).

Trois réunions avec les représentants des professionnels enseignants de la conduite ont eu lieu et permis d'anticiper les problèmes et trouver ensemble des solutions, pour un meilleur service public rendu.

Enfin, en 2016, le Pôle a poursuivi l'organisation des examens pour devenir moniteurs d'auto-école.

PÔLE FINANCEMENTS

En 2016, le pôle financements s'est renforcé avec la création d'une mission d'ingénierie financière ayant pour objectif de ras-

sembler les données relatives aux fonds et subventions gérées par la DEAL et de les mettre à disposition de la direction pour

la mise en œuvre de sa stratégie d'intervention, et des porteurs de projets pour l'élaboration de leur plan de financement.

L'année 2016 a été marquée par la poursuite des opérations de clôture du programme opérationnel FEDER 2007-2013. La priorité a été donnée aux travaux de certification en vue du paiement du solde des subventions et de l'archivage des dossiers instruits par la DEAL. Le pôle a été fortement mobilisé par la conduite du plan demandé par la Commission interministérielle de coordination et de contrôle (CICC) concernant la prise en compte des recettes

générées par les projets.

Le pôle a également coordonné la mise en œuvre opérationnelle du PO FEDER 2014-2020 dans le cadre de la convention de mise à disposition des services de la DEAL auprès de la nouvelle autorité de gestion (conseil régional) pour l'instruction et la certification des dossiers portant sur les thématiques risques sismiques, eau potable, assainissement, biodiversité, rénovation urbaine et revitalisation des centres bourgs.

2016 a permis la finalisation de l'organisation entre la DEAL et le conseil régional, et le lancement effectif de la programmation des premiers dossiers par la DEAL.

Par ailleurs, le pôle a piloté la mise en œuvre opérationnelle du CPER 2015-2020 qui a été signé le 8 août 2015 : programmation, suivi et bilan d'exécution 2015, prévisions de consommation de crédits des autres unités



Terminal croisière - port de Jarry - © Port - Janvier 2015

Service Ressources Naturelles

Le plan d'actions pour les services d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe

Le plan d'action pour les services d'eau potable et d'assainissement dans les DOM et à Saint-Martin (« plan eau DOM ») a été lancé le 29 juin 2016. S'adressant aux 5 collectivités gestionnaires de services d'eau potable et d'assainissement de Guadeloupe (CA Grand Sud Caraïbes, CA Nord Basse-Terre, CAP EXCELLENCE, CC de Marie-Galante et SIAEAG), ce plan vise à les accompagner dans l'amélioration du service rendu à leurs usagers, en mettant particulièrement l'accent sur la restauration prioritaire de leurs capacités financières et techniques. Sa mise en œuvre repose sur une

démarche de contractualisation entre chaque collectivité compétente et les autres organismes financeurs de l'eau, réunis au sein de la « conférence régionale de l'eau » instaurée par le plan eau DOM.

Cette conférence s'est réunie pour la première fois le 27 septembre 2016. L'ensemble de ses membres était représenté : conseil régional, conseil départemental, préfecture, comité de bassin, AFD, CDC, Office de l'eau, ARS, DEAL et ONEMA.

Cette rencontre a permis de recueillir l'agrément de l'ensemble des acteurs sur la démarche no-

vatrice proposée.

Elle a par ailleurs permis de présenter et d'approuver le document stratégique de la Guadeloupe, qui définit la stratégie de mise en œuvre du plan et en fixe les priorités et orientations stratégiques.

Suite à cette première réunion ont été menées des rencontres individuelles avec l'ensemble des collectivités visées pour une présentation des principes du plan eau DOM, du document stratégique et des mesures d'accompagnement prévues.

La poursuite de la mise en œuvre du plan de sécurisation de l'alimentation en eau potable (PSAEP)

Parallèlement au lancement du plan eau DOM, et compte-tenu de l'état des équipements et de l'urgence de résorber des ruptures d'alimentation devenues récurrentes, la mise en œuvre du PSAEP, élaboré par la DEAL en concertation avec l'ensemble des acteurs et adopté le 1er septembre 2014, s'est poursuivie.

Onze opérations prioritaires portées par le conseil départemental (dont 4 lancées en 2015 sont

aujourd'hui terminées ou en voie d'achèvement) ont ainsi été programmées dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020, pour un montant total de 21,3 M€ dont 11,44 M€ de FEDER. Celles-ci ont également bénéficié d'un financement complémentaire de l'État au titre du contrat de plan Etat-Région en 2015 et 2016, pour un montant total de 3,04 M€.

Deux autres opérations portées

par le conseil départemental, d'un montant cumulé de 3,7 M€, ont été financées par le fonds exceptionnel d'investissement (FEI) 2016 à hauteur de 3,29 M€.

A ces opérations s'ajoute enfin la construction d'un nouveau réservoir à Boisvin portée par CAPEX-CELLENCE, pour un montant de 1,03 M€.

La mise en conformité de l'assainissement

Dans le contexte du contentieux relatif à la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines, la DEAL s'est de nouveau fortement impliquée en 2016 pour permettre la mise en conformité des agglomérations d'assainissement, et notamment des stations de traitement des eaux usées dé-

faillantes.

Cette action a notamment contribué à la mise en service des nouvelles stations de traitement de Goyave (en février) et du Moule (en juillet).

Sept nouvelles opérations de mise en conformité des réseaux d'eaux usées et de réhabilitation

de station d'épuration ont en outre été retenues en 2016 au titre de la « solidarité outre-mer » pour un financement par l'ONEMA de plus de 1,5 M€, concernant un montant global de travaux de 8,7 M€ à lancer en 2017.



Petite Terre Désirade vue aérienne

SISPEA

En 2016, la DEAL a poursuivi son effort d'animation et de formation des collectivités en vue d'une meilleure alimentation du Système d'Information des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement (SISPEA), à par-

tir des rapports annuels sur les prix et la qualité des services qui doivent réglementairement être établis par les Collectivités.

Ce dispositif permet aujourd'hui aux citoyens d'avoir accès aux informations relatives à la gestion

et à la qualité des services publics d'eau jusqu'en 2014, même si certaines lacunes subsistent.

La protection du patrimoine naturel

La DEAL a contribué aux réflexions avec les acteurs locaux pour la préfiguration de la déclinaison en Guadeloupe de l'Agence française de biodiversité ainsi qu'à celles relatives à l'application de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

L'amélioration des connaissances sur la biodiversité a fait l'objet de diverses études de qualité. L'identification de la Trame Verte et Bleue a été étendue à la

Grande-Terre et à Marie-Galante et la phase II du RéDOM (Réseau Ecologique d'Outre-mer) en Guadeloupe a été validée.

La préfiguration du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) de Guadeloupe a été lancée.

L'année 2016 n'a pas connu d'échouages massifs de sargasses sur le littoral guadeloupéen. La surveillance périodique s'est néanmoins poursuivie. Les brigades vertes, formées par la

Les actions de lutte contre le poisson-lion se sont poursuivies. Les actions du plan de restauration des tortues marines de Guadeloupe, piloté par la DEAL, se sont poursuivies, avec notamment une sensibilisation des pêcheurs à la question des prises accidentelles. L'année 2016 a également vu la réalisation d'une étude de préfiguration de l'animation de la nouvelle génération de PNA interrégionaux en collaboration avec la DEAL de Martinique.

La révision des listes d'espèces protégées initiée en 2015 s'est concrétisée avec la transmission de projets de protection de mammifères terrestres pour la Guadeloupe et Saint-Martin.

Le schéma d'accueil de la Réserve Naturelle Nationale de Petite-Terre a été validé et sa mise en œuvre a débuté. La RNN de la Désirade s'est dotée d'un plan de gestion.

DEAL sur le respect des préconisations pour le ramassage et le stockage des algues, ont été déployées dans toutes les intercommunalités. Les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME ont commencé à mettre en œuvre leurs projets.



Station de Traitement des Eaux Usées - Goyave

Service Risques Energie Déchets

Les risques naturels

L'ensemble des Plans de Prévention des Risques naturels (PPRn) des communes de Guadeloupe est approuvé depuis la fin d'année 2012. En 2016, la DEAL a concentré ses missions sur une meilleure information du public et sur le lancement des études liées à la révision des PPRn de 31 communes ainsi que sur la réalisation des deux premiers PPR «sismique» de Guadeloupe sur les communes du Gosier et de Baie-Mahault.

Les études ont débuté par des réunions d'échanges regroupant les élus, les représentants des services techniques et d'urbanisme, les trois bureaux d'études retenus pour la réalisation des cartographies et les services de la DEAL. Ces réunions étaient le lieu d'un travail collaboratif visant à analyser au mieux :

- l'actualisation de la connaissance (intégration des résultats des études diligentées dans la commune, des phénomènes naturels récents, ...);
- la définition des enjeux à mettre en cohérence avec un ob-

jectif de développement durable de la commune et réglementaire (PLU);

- les difficultés d'interprétation ou d'utilisation du PPRn.

Cette phase de révision s'appuie, entre autres, sur les conclusions de l'étude d'évaluation des PPRn, réalisée dans le courant de l'année 2014. Les objectifs poursuivis étaient d'opérer un retour d'expérience de l'application des PPRn afin d'améliorer la méthodologie d'élaboration lors de la révision.

L'évaluation des PPRn a mis en évidence l'importance accrue de la concertation et de l'information de la population, vecteur essentiel de l'appropriation du risque et de l'acceptation des contraintes que le PPRn détermine. Ces échanges doivent s'effectuer le plus en amont possible et tout au long de la procédure d'élaboration du PPR.

Cette concertation renforcée s'est caractérisée par :

- la création, le 22 février 2016, d'une sous-commission « PPRn » à la commission départementale

des risques naturels majeurs (la CDRNM est une instance consultative ayant pour objectif d'améliorer la concertation sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de prévention des risques naturels majeurs en Guadeloupe);

- l'intégration de nombreuses remarques formulées par la population dans le projet réglementaire du premier PPRn révisé de Guadeloupe de la commune de Petit-Bourg.

Une attention particulière a été portée à la formation des professionnels (agences immobilières, notaires, bailleurs, évaluateurs de la DRFIP, instructeurs des actes d'urbanisme, ...) à l'utilisation du site internet de visualisation des PPRn. Cette démarche vise à faciliter la mise en œuvre de l'Information Acqureur Locataire (IAL) en Guadeloupe. Cet outil génère une fiche contenant l'extrait de la cartographie PPRn de la parcelle. La fiche générée précisera dès sa finalisation les contraintes réglementaires ainsi que les aléas impactant la parcelle.

La prévention du risque inondation

Après la définition collective d'une planification dans le domaine de la gestion des inondations à l'échelle du bassin de la Guadeloupe (le plan de gestion des risques d'inondation, approuvé fin 2015), l'année 2016 a été consacrée à l'accompagnement des collectivités porteuses des stratégies locales de gestion des risques d'inondation sur les territoires à risques d'inondation importants. Ainsi la DEAL et la

communauté d'agglomération Cap Excellence ont organisé une action de sensibilisation et d'information préventive à destination de la population du territoire à risque d'inondation important (TRI) Centre, à l'occasion de l'anniversaire des inondations provoquées par le passage du cyclone Lenny (18 et 19 novembre 1999). Parallèlement, la DEAL poursuit son accompagnement technique

et financier du programme d'action de prévention des inondations (PAPI) des bassins versants des Grands Fonds, notamment par un co-financement de l'équipe projet et des travaux d'entretien des cours d'eau et canaux réalisés par la Région, par la réalisation du diagnostic de sûreté du barrage écreteur de crue de Petit-Pérou, et la mise à disposition de l'expertise technique du CEREMA.

Le Plan Séisme Antilles

Le plan séisme Antilles (PSA) vise à réduire la vulnérabilité au séisme de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de la Martinique à travers deux types d'actions :

- des actions « de renforcement du bâti public », avec comme priorités les bâtiments de gestion de crise, les établissements d'enseignement, les établissements de santé, le logement social et

les infrastructures de transport et de communication.

- des actions dites « immatérielles » : actions d'amélioration de la connaissance, de sensibilisation, d'information, de formation et de préparation à la gestion de crise.

La première phase du PSA s'est achevée en 2014. En juillet 2016, le PSA2 a été officiellement lancé par Mesdames les Ministres

George Pau-Langevin et Ségolène Royal. Doté de plus de 400 millions d'euros, ce plan va permettre aux Antilles de poursuivre les actions de sensibilisation, formation et communication mais aussi de mettre aux normes parasismiques les établissements scolaires (primaire, collèges, lycées) ainsi que les bâtiments de logement social et les SDIS.

1) Actions sur le bâti :

Le tableau ci-dessous résume les conventions signées en 2016

CONVENTION	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS (confortement ou reconstruction)	COÛT INVESTISSEMENT	PART ETAT
convention cadre commune du Lamentin	17	20 ME	7,5ME
convention cadre Région	8	320 ME	70 ME
convention cadre conseil départemental	10	66 ME	26,4 ME
convention Basse Terre	1	1,4 ME	1 ME
Convention Anse Bertrand	2	4 ME	3,3 ME

Fin 2016, le nombre de bâtiments scolaires et d'élèves mis en sécurité, en Guadeloupe, depuis le début du plan séisme Antilles, s'élève à :

Etablissements : 30

Elèves : 5596



Rentrée des classe à l'école Aristide GIRARD - Moule Janvier 2017

2) Actions immatérielles :

En 2016, un grand nombre d'actions dites immatérielles se sont déroulées : actions de formation, sensibilisation, communication dans les écoles primaires et collèges.

A titre d'exemple :

- les émissions sur les risques majeurs sur Radio Vie Meilleure ;
- salon de l'immobilier en avril 2016 au WTC.

- Biennale du RAP (Réseau Accélérométrique Permanent) en novembre 2016 à la maison départementale et à la DEAL ;

- Soufrière 40 ans après à la DEAL (2 séances : 60 personnes) ;

- exposition de roll up à la DEAL (6) sur les risques majeurs ;

- recovering de 5 véhicules de la DEAL informant sur le tsunami, les mouvements de terrain, le

risque inondation, le risque sismique et la construction parasismique ;

- formation Croix Rouge : prévention et Secours Civiques Initiation à la Réduction des Risques (PSC 1) [35 personnes] ;

- formation pour inspecteurs de diagnostic de bâtiments en situation d'urgence post-sismique (2 personnes).

La gestion des déchets

Les travaux d'actualisation des plans de prévention et de gestion des déchets non dangereux et dangereux ont été menés de concert par le département et la région : ces plans, réglementaires, sont des outils indispensables à l'évaluation d'une part des gisements de déchets et d'autre part des besoins du territoire en matière d'unité de traitement.

En matière de déchets non dangereux, le projet de plan validé a été présenté en enquête publique du 3 novembre au 5 décembre 2016 pour une ratification en janvier 2017 et confirme les objectifs ambitieux du territoire qui devra d'ici à 2028 :

- prévenir la production de déchets : la mise en service de ressourceries*, le compostage domestique, la sensibilisation de tous les producteurs doivent conduire à une baisse de 4 % des déchets produits pour passer de 350 000 t à 339 000 t/an tenant compte d'une progression de 2% de la population ;

- améliorer la valorisation organique des déchets (dont les déchets verts) : une hausse de 37% des déchets valorisés est attendue ;

- accroître considérablement la valorisation des déchets sous forme de matière première secondaire : le doublement des quantités valorisées d'emballages ou de papier est nécessaire ;

- et en dernier lieu, mettre en place une valorisation énergétique des déchets.

La mise en œuvre du plan permettra de réduire de 70 % les quantités de déchets mis en décharge.

Les travaux du plan ont ainsi confirmé la pertinence du projet de plateforme multifilières porté par le SYVADE. L'ensemble des consultations (enquête publique notamment) et des procédures réglementaires nécessaires seront engagées dans les meilleurs délais afin que le site puisse traiter et valoriser des premiers déchets au plus tard en 2022.

De nombreux projets publics et

privés qui amélioreront la gestion des déchets sur notre territoire ont été lancés ou finalisés en 2016, notons par exemple :

- l'extension de la société AER au Lamentin : extension de l'unité de traitement des déchets des équipements électriques et électroniques et création d'une unité permettant de traiter les groupes froids et d'aller plus loin dans le traitement et la valorisation (broyage et tri des matières premières secondaires, plastiques et métaux, dépollution et traitement des fluides frigorigènes et matières polluantes), et permettant de traiter non seulement le gisement de Guadeloupe mais également celui de Martinique ;

- l'extension de la société SITA VERDE au Moule : augmentation de la capacité de compostage des déchets verts ;

* **ressourceries** : elles collectent tous les objets et matériaux dont leurs propriétaires n'ont plus besoin pour leur donner une deuxième vie. Elles intègrent un centre de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement.

- l'inauguration de la déchetterie et du quai de transfert de la Désirade ;
- la création d'une nouvelle déchetterie à Baie-Mahault ;
- l'inauguration d'une nouvelle déchetterie à Sainte Anne ;
- la création d'une installation de stockage de déchets inertes à Sainte Anne.

Les projets de réhabilitation des

anciennes décharges brutes fermées depuis 2011, progressent régulièrement : actuellement sur les 12 sites à réhabiliter, 2 sont traités, 6 sont en cours de réhabilitation et seuls 4 sites n'ont pas encore engagé les travaux requis.

L'information des citoyens progresse selon l'observatoire des déchets créé en 2013 et auquel contribuent notamment la DEAL,

l'ADEME, la Région et le Département. Il dispose depuis fin 2015 d'un site internet permettant à tous les acteurs d'accéder plus facilement aux données régionales jusqu'alors publiées annuellement (<https://dechets-guadeloupe.fr/>). Son rôle d'accompagnement des collectivités (notamment sur la maîtrise des coûts) ainsi que la qualité de ses publications (chiffres clés, emplois...) en font un acteur central.

Les rejets industriels

Le poids des activités industrielles en matière de prélèvements et de rejets aqueux est faible au regard de celui de la population ou de l'agriculture.

Les rejets dans le milieu naturel des activités de la filière canne ont grandement été diminués depuis 2003 passant de 923.546

équivalents habitants en 2003 à 22.110 équivalents habitants en 2015, principalement par la mise en place d'équipements de traitement efficaces.

Un effort particulier est également porté sur la maîtrise des rejets de matières en suspension (MES) issues des principales

carrières de l'archipel (préjudiciables pour les coraux notamment) ainsi que sur les rejets aqueux de substances dangereuses visées par la directive cadre sur l'eau (la surveillance des rejets de 4 établissements a d'ores et déjà été renforcée dans ce cadre).



École élémentaire Aristide GIRARD - Moule

INDICATEURS ACTIVITE DEAL GUADELOUPE

		2014	2015	2016
I. AIDES ETAT AU LOGEMENT				
1.1 LOGEMENT – AIDES AU LOGEMENT SOCIAL				
logement locatif social	Logements sociaux livrés (financements années antérieures)	1964	1201	1260
	Logements sociaux réhabilités (y compris parasismique)	1292	72	226
	Logements locatifs sociaux neufs financés dans l'année	1 453	964	1136
	Crédits paiement en millions d'euros	30,57 M€	28,7	26,3
	crédits engagés en millions d'euros	41,46 M€	29,7	33
1.1a - LOGEMENT – ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ SOCIALE				
accession propriété sociale LES groupés	Nombre de logements financés	0	13	0
	Subventions accordées	0,06 M€	0,61	0
accession propriété sociale LES diffus	Nombre de logements financés	17	26	16
	Subventions accordées	0,48 M€	0,7	0,6
1.1b - LOGEMENT – RHI (RESORPTION HABITAT INSALUBRE)				
	AP engagés (en millions d'€)	9,39 M€	4,3	1,5
	CP dépensés (en millions d'€)	11,03 M€	5,3	9
1.2 LOGEMENT – AIDES AU LOGEMENT PRIVE				
propriétaires occupants :	Nombre de dossiers financés LBU	365	275	455
	Subventions accordées	6,08 M€	4,5	7,6
propriétaires bailleurs :	Nombre de logements financés ANAH	8	10	7
	Crédits en millions d'euros	0,14 M€	0,14	0,16
1.3 SOUS TOTAL LBU (BOP 123 action 1)				
	crédits engagés en millions d'euros	58M€	40	42,7
	crédits mandatés en millions d'euros	48,5M€	40,3	44,2
1.4 ANRU RÉNOVATION URBAINE				
	Subventions	-2.54M€	24.17M€	0
	Mandatements	12.63M€	3.14M€	24,49
	Nombre de dossiers	13	14	63
II. TRANSPORTS				
NB Entreprises de transports de Marchandises	Transporteurs publics au registre	560	573	493
	Transporteurs publics en règle	495	466	489
NB Entreprises de transports de Voyageurs	Transporteurs publics au registre	299	213	244
	Transporteurs publics en règle	198	146	236

		2014	2015	2016
CONTROLES REALISES EN COORDINATION AVEC LES FORCES DE L'ORDRE SUR ROUTE :				
nombre de véhicules contrôlés	Marchandises	351	405	251
	Voyageurs	121	92	118
	PV dressés	97	93	115
nombre de véhicules pesés	Marchandises	318	359	256
	dont véhicules en infraction	96	72	98
nombre de véhicules en infraction	Marchandises	39	39	19
	Voyageurs	28	32	22
nombre de véhicules sans infraction	Marchandises	312	366	232
	Voyageurs	93	60	96
nombre de certificats professionnels délivrés	Marchandises < 3,5 T	8	8	12
	Marchandises + 3,5 T	28	33	28
	Voyageurs	26	48	31
	Commissionnaire	19	26	22
III. FDER et CONTRAT ETAT-REGION				
POFEDER 2007-2013	Nombre de dossiers programmés	24	3	12
	Montants (en millions d'€)	126,1coût total	1,6	11,2
ETAT-CPER 2007-2013	Nombre de dossiers programmés	8	5	13
	Montants (en millions d'€)	24,6coût total	11,9	4,4
IV. ÉDUCATION ROUTIERE				
nombre de permis de conduire passés	A	635	633	356
	B	6 023	5769	4927
	EC	648	651	547
	ETG	5 620	7063	6067
	TOTAL	12 926	14116	11897
	Taux de réussite au code :	52 %	54,70%	49,76
	Taux de réussite Permis B :	46 %	43,70%	42,6
	Délai moyen attente examen conduite permis B (jours)	60	69	64
V. AMENAGEMENT				
ADS droit des sols				
Fin de la mise à disposition de la DEAL pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, instruction pour le compte d'une seule commune jusqu'au 31/12/2015	Nombre de permis de construire communaux instruits par la DEAL	749	132	0
	Nombre de déclarations préalables communales instruites par la DEAL	531	88	0
	Nombre de Certificats d'urbanisme communaux instruits par la DEAL		168	0
	Nombre de permis d'aménager instruits par la DEAL pour communes	29	3	0
permis compétence Etat	Nombre de permis de construire État instruits par la DEAL	9	29	18

		2014	2015	2016
Montant des taxes liquidées	TLE des dossiers antérieurs au 1er mars 2012			
	TA des dossiers postérieurs au 1er mars 2012			
	TA des dossiers postérieurs au 1er mars 2012 Autres taxes (TDCAUE, TDENS, PVR, VSD, RAP)	5,176M€	8 627 055,00 €	
PLU plans locaux urbanisme	Nombre de PLU en cours d'élaboration	24	19 + 1 carte communale	24
	Nombre de PLU arrêtés ou opposables	7	9	14
	Nombre de PLU en révision	2	3	3
PLU plans locaux urbanisme	Nombre de réunions et avis hors instruction sur PLU en cours	35	45	60
	Part population couverte par PLU à jour	36%	43,2 %	42,13%
	Nombre de dossiers CDAC et CDACI instruits	5	5	4
	Nombre de notes d'observation DUP émises	7	7	2
contentieux	Nombre de dossiers instruits	18	22	32
contentieux administratif			18	23
contentieux pénal de l'urbanisme			4	9
Domaine Public Maritime	Surface gérée (ha)		4780	4780
	Nombre d'AOT délivrés		15	27
	Nombre d'avis sur les cessions de DPM 50 Pas		781	820
VI. EAU / BIODIVERSITÉ				
Loi sur l'Eau : nombres de dossiers inscrits	Dossiers d'autorisation	3		6
	Dossiers de déclaration	54		31
Espèces protégées	Certificats CITES	122	92	108
	Dérogations délivrées	20	16	18
Animation Coordination	Nb de réunions de réseau (coordination polices environnement, MIPE, MISEN, STB...)	10		17
Appui aux porteurs de projets	Nb de demandes de financement de projets structurants instruits (FEDER, ONEMA, CPER, OE, FEI, ...)	11	pas de projets Biodiversité instruits en 2015 sur ces fonds	20
VII. ESPACES NATURELS				
	Nombre de classements nouveaux (sites, réserves naturelles)	0	0	0
VIII. PREVENTION DES RISQUES				
	Nombre de PPR approuvés	0	0	0
	Nombre de PPR mis à l'enquête publique	0	0	1
	Plan Séisme : Nombre d'écoles primaires financées	8	4 (+ 1 collège)	3

Légende

- (a) les données du 4ème trimestre 2013 concernant les permis de conduire ne sont pas encore disponibles, les chiffres ont été donnés au prorata des trois premiers trimestres de l'année 2013
- (b) ne concerne que les trois premiers trimestres de l'année 2013
- (c) donnée non consolidée, l'état du registre voyageurs ne permet pas de donner de chiffre même approximatif

	2014	2015	2016
IX. INDUSTRIE INSTALLATIONS CLASSEES POUR PROTECTION ENVIRONNEMENT ICPE			
Nombre de demandes d'autorisation délivrées	4	2	3
Nombre d'arrêtés complémentaires signés	18	16	13
Nombre d'arrêtés de mesure d'urgence	0	0	2
Nombre d'arrêtés de mise en demeure signés	25	25	17
Nombre de procès verbaux dressés dans l'année	0	5	3
Visites d'inspection :	53	65	50
inopinées :	8	32	39
approfondie :	41	39	11
dont relevant de la directive SEVESO :	2	4	3
Nombre de plaintes :	11	3	7
Inspections installations en déclaration :	7	19	3
X. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE			
Cadrage préalable	8	8	0
Avis de l'autorité environnementale	18	22	22
Examen au cas par cas	25	21	29
Autres avis (hors procédure)	0	6	0
XI. CREDITS GERES (hors FEDER)			
nombre de BOP (6BOP+1UO+FPRNM+ANRU)	10	10	
nombre de mandatements	2965	2 793	
crédits engagés en euros (Hors titre 2 et hors FEDER) avec ANRU en 2014	51 163 588	89 696 293	
crédits mandatés en euros (Hors titre 2 et hors FEDER) avec ANRU en 2014	89 522 808	66 714 649	
crédits titre 2 (salaires DEAL) en euros avec ANRU en 2014	17 831 000	16 103 000	
XII. RESSOURCES HUMAINES			
nombre d'agents (total dont A , B, C)	299	283	273
départs	17	21	11
arrivées	5	11	10
XIII. SECURITE DES VEHICULES			
Nombre de centres contrôles techniques VL inspectés	12	13	12
Nombre de centre de contrôle technique PL inspectés	1	0	1
Nombre de supervision de de contrôle de véhicules lourds réalisées	22	23	22
Nombre de réceptions à titre isolé réalisées	174	167	151
Nombre de certificats d'Agréments Matière Dangereuses (ADR) délivrés	11	13	35
Nombre d'attestation d'aménagement TCP délivrées	13	1	126
XIV. ENERGIE			
Production d'énergie électrique	1733 GWh	1759 GWh	1791,5GWh
Pourcentage des énergies renouvelables dans le mix énergétique	18,4	17,83	17,60%
Nombre d'ouvrages (lignes et postes) autorisés	1	1	0
XV. QUALITE DE L'AIR			
Nombre de dépassements des valeurs limites (VL) de qualité de l'air	57	55	15

DEAL GUADELOUPE

Tableau de bord des BOP

1) Consommation hors titre 2

	Consommation AE	Consommation CP
« BOP 113 PEB Paysage, Eau et Biodiversité »	1 315 567	1 453 962
BOP 135 UTAH Urbanisme, Terri- toires et améliora- tion de l'Habitat	904 738	930 210
BOP 181 PR Prévention des Risques	165 182	640 229
BOP 203 IST Infrastructure et Services de Transport	233 489	232 723
BOP 207 SER Sécurité et Éducation Routières	194 552	190 700
BOP 217 CPPEEDDM Conduite et Pilotage des Politiques de Écologie, du Développement Durable et de la Mer	2 145 380	3 704 075
SS TOTAL CONSOMMATION relevé DRFIP	4 958 908	7 151 899
BOP 123 action 1 logement (UO DEAL sur BOP préfecture outremers)	42 590 529	44 166 306
BOP 174 ECAM Énergie, Climat, Après-Mines	234 274	139 448
Fonds Barnier FPRNM	2 081 103	5 490 429
ANRU	0	24 490 000
TOTAL DEAL	49 099 278	81 438 082

2) Délai global de paiement

BOP 113 PEB Paysage, Eau et Biodiversité	Nombre de DP	163
	Délai moyen gestionnaire	7,45
	Délai moyen transmission PJ	1,19
	Délai de visa	2,03
	Délai de rapprochement	2,47
Délai global de paiement	13,14	
BOP 135 UTAH Urbanisme, Terri- toires et améliora- tion de l'Habitat	Nombre de DP	99
	Délai moyen gestionnaire	5,87
	Délai moyen transmission PJ	1,03
	Délai de visa	2,49
	Délai de rapprochement	1,38
Délai global de paiement	10,77	
BOP 181 PR Prévention des Risques	Nombre de DP	99
	Délai moyen gestionnaire	7,08
	Délai moyen transmission PJ	1,37
	Délai de visa	1,09
	Délai de rapprochement	2,55
Délai global de paiement	12,09	
BOP 203 IST Infrastructure et Services de Transport	Nombre de DP	41
	Délai moyen gestionnaire	3,51
	Délai moyen transmission PJ	1,17
	Délai de visa	0,88
	Délai de rapprochement	2,20
Délai global de paiement	7,76	
BOP 207 SER Sécurité et Éducation Routières	Nombre de DP	281
	Délai moyen gestionnaire	5,25
	Délai moyen transmission PJ	1,21
	Délai de visa	0,16
	Délai de rapprochement	1,02
Délai global de paiement	7,64	
BOP 217 CPPEEDDM Conduite et Pilotage des Politiques de Écologie, du Développement Durable et de la Mer	Nombre de DP	1 054
	Délai moyen gestionnaire	8,04
	Délai moyen transmission PJ	1,22
	Délai de visa	0,31
	Délai de rapprochement	1,75
Délai global de paiement	11,32	
SS TOTAL DELAI GLOBAL DE PAIEMENT	Nombre de DP	1 737
	Délai moyen gestionnaire	7,25
	Délai moyen transmission PJ	1,21
	Délai de visa	0,63
	Délai de rapprochement	1,73
Délai global de paiement	10,82	
BOP 123 total	Nombre de DP	540
	Délai moyen gestionnaire	11,17
	Délai moyen transmission PJ	1,35
	Délai de visa	3,87
	Délai de rapprochement	1,60
Délai global de paiement	17,99	
BOP 174 ECAM Énergie, Climat, Après-Mines	Nombre de DP	27
	Délai moyen gestionnaire	
	Délai moyen transmission PJ	
	Délai de visa	
	Délai de rapprochement	
Délai global de paiement	0,00	
Fonds Barnier FPRNM	Nombre de DP	
	Délai moyen gestionnaire	
	Délai moyen transmission PJ	
	Délai de visa	
	Délai de rapprochement	
Délai global de paiement	0,00	
ANRU	Nombre de DP	63
	Délai moyen gestionnaire	
	Délai moyen transmission PJ	
	Délai de visa	
	Délai de rapprochement	
Délai global de paiement	0,00	
TOTAL DELAI GLOBAL DE PAIEMENT hors FPRNM	Nombre de DP	2 367
	Délai moyen gestionnaire	7,25
	Délai moyen transmission PJ	1,21
	Délai de visa	0,63
	Délai de rapprochement	1,73
Délai global de paiement	12,52	

Consommation 2016 DEAL GUADELOUPE

Rapport d'activités 2016

Consommation des BOP en 2016

Délai global de paiement et nombre de demandes de paiement sur les BOP locaux exécutés à la DEAL

	BOP 113 <i>(ressources naturelles et biodiversité)</i>	BOP 135 <i>(aménagement, urbanisme, construction)</i>	BOP 181 <i>(prévision des risques naturels et technologiques)</i>	BOP 203 <i>(infrastructures et service de transport)</i>	BOP 207 <i>(sécurité et éducation routière)</i>	BOP 217 <i>(CPPEDMD) (fonctionnement de la DEAL)</i>
Nombre de DP (demande de Paiement)	163	99	99	41	279	1043
Délai global de paiement (jrs)	13,14	10,77	12,09	7,76	7,66	11,4

Récapitulatif de la consommation sur les BOP locaux exécutés à la DEAL.

	BOP 113 <i>(ressources naturelles et biodiversité)</i>	BOP 135 <i>(aménagement, urbanisme, construction)</i>	BOP 181 <i>(prévision des risques naturels et technologiques)</i>	BOP 203 <i>(infrastructures et service de transport)</i>	BOP 207 <i>(sécurité et éducation routière)</i>	BOP 217 <i>(CPPEDMD) (fonctionnement de la DEAL)</i>
Consommation Autorisation d'Engagement	1 315 567 €	904 738 €	165 182 €	233 489 €	194 552 €	2 145 380 €
Consommation Crédits de Paiement	1 453 962 €	930 210 €	640 229 €	232 723 €	190 700 €	3 704 075 €

Détail du BOP 217 (CPPEDMD) finançant le fonctionnement de la DEAL (Hors Titre2) :

	Fonctionnement	Immobilier	Total
Consommation AE	1 137 693 €	1 007 687 €	2 145 380 €
Consommation CP	1 137 598 €	2 566 477 €	3 704 075 €



**Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie**

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement, et du Logement
de la Guadeloupe

B.P. 54 - Saint-Phy
97 102 Basse-Terre - cedex
Tél. 05 90 99 46 46



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GUADELOUPE